

## COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

## ARRÊTÉ N° 115/2021

OBJET : Place des anciens combattants  
Règlementation de la circulation et du stationnement  
Mise en place vidéoprotection

---

NOUS, MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande d'origine de la société SERFIM TIC en date du 20 septembre 2021 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux de mise en place de vidéoprotection ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des piétons et de ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites d'agglomération ;

## A R R Ê T O N S

ARTICLE 1 : Le lundi 27 septembre 2021, une place de stationnement en face du boucher, sur la place des anciens combattants sera interdite afin de stationner le camion de l'entreprise.

ARTICLE 2 : Le lundi 27 septembre 2021, le trottoir entre la boîte aux lettres postale et la grande rue, sur la place des anciens combattants, sera interdit afin de stationner la nacelle de l'entreprise.

ARTICLE 4 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 5 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Monsieur le responsable des services techniques de la Mairie de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Monsieur le directeur départemental des territoires sous couvert de l'ingénieur de la subdivision MORNANT-VAUGNERAY,
- Monsieur le Responsable de la société SERFIM TIC, 2 Chemin du Génie, BP 83, 69633 VENISSIEUX.

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 20 septembre 2021

LE MAIRE : Bernard ROMIER

